

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 10 - 12

Séance du 4 octobre 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

Représentés : 4

Absent excusé : 1

L'an deux mille seize, le quatre octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON,
LE VAN DA

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI,
ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL Messieurs,
CATTALU, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER,
SAOUT, SERRE, VALENTIN

**RENFORCEMENT
DE LA SECURITE
DES ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

**DEMANDE D'AIDE
AU TITRE DU FONDS
INTERMINISTERIEL
DE PREVENTION
DE LA DELINQUANCE
ET
DE LA RADICALISATION**

Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Frédéric HERBAUT (procuration à Madame
Andrée SAMAT).

Conseillers Municipaux : Madame Olivia MOTUS-JAQUIER
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Messieurs Gérard
BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine MANFREDI),
Jean-Paul ROCHE (procuration à Monsieur Antoine BAGNO).

Etait absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20161004-DEL20161012-DE
Date de télétransmission : 05/10/2016
Date de réception préfecture : 05/10/2016

Par courrier en date du 23 septembre 2016, Monsieur le Préfet du Var nous informe que le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) vient d'être abondé d'un crédit de 50 millions d'euros en vue d'aider les collectivités territoriales à réaliser des travaux urgents de sécurisation des établissements scolaires mis en évidence par leurs plans particuliers de mise en sûreté (PPMS).

Un programme de renforcement de la sécurité des écoles a été établi par les services municipaux.

Il vise, d'une part, à édifier une clôture entre l'école « Le Petit Prince » et le boulevard De Lattre de Tassigny, d'autre part à procéder à l'extension des systèmes de contrôle d'accès des cinq établissements scolaires (pose de visiophones et de serrures électroniques), et enfin à installer une alarme intrusion dans chaque école à l'exception du groupe scolaire de La Dedière déjà équipé.

Ces aménagements ont été chiffrés à la somme de 52 960 € H.T.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de solliciter de l'Etat l'octroi d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Sollicite la subvention la plus élevée possible auprès des services de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) pour le renforcement de la sécurité des établissements scolaires.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY